

La Hors-Classe, et si c'était maintenant pour vous ?



La Hors-Classe des PE, et si c'était maintenant pour vous ?

Le nombre de collègues qui bénéficieront de la hors classe va encore augmenter. Peut-être êtes-vous concerné-e?

En effet, cette année, **le ratio de passage à la Hors-Classe est de 5.5%**. Il était de 2% en 2013. C'est le résultat des mesures catégorielles décidées au printemps 2013.

Concrètement, par rapport à 2012, le nombre de collègues qui accéderont à la Hors-Classe en 2017 est presque multiplié par 3. Retrouvez les éléments qui composent le barème ici : <http://enseignants.se-unsas.org/Hors-classe-PE-2017-la-note-de-service-est-parue>

Dans notre département, l'examen des passages à la Hors-Classe aura lieu lors de la CAPD du 27 juin 2017.

Cette mesure a des répercussions significatives sur les rémunérations des professeurs des écoles et sur les montants des pensions. Il est possible de demander un suivi personnalisé au SE-Unsa en nous renvoyant l'enquête ci-dessous :

Bordereau à renvoyer par mail à 02@se_unsa.org ou par courrier à
SE-UNSA de l'Aisne 16 rue de la Comédie 02 100 SAINT-QUENTIN

Nom Prénom
Adresse postale
Téléphone : Mail :

Eléments du barème :

Echelon (au 31/08/2017) : Note (au 31/08/2016) :

Occupez-vous un poste de direction ou de conseiller pédagogique? Oui Non

Occupez-vous un poste en Education Prioritaire ? Oui Non

Si oui, REP ? REP+/Politique de la ville ?

Si oui, depuis combien d'années consécutives (2016-2017 compris) ?

Vous n'êtes pas adhérent ? Il est possible de bénéficier d'une adhésion anticipée au SE-Unsa pour 2017-2018 **au tarif de 2016-2017** et de bénéficier de tous les services réservés aux adhérents du SE-Unsa

Je souhaite bénéficier de cette offre

Je souhaite seulement recevoir les publications électroniques du SE-Unsa